

Les EHC facilitent la vie de famille

Enseignement intégrant le temps consacré aux devoirs

Encadrement professionnel pendant toute la journée

Repas et loisirs en compagnie d'autres enfants



Rapport annuel 2005

Introduction

Au cours de l'année 2005, les écoles à horaire continu ont fait couler beaucoup d'encre. L'été dernier, le think tank politique et économique Avenir Suisse a publié un guide sur la question. Dans un communiqué de presse, l'organisation faïtière des enseignants (LCH) s'est clairement prononcée en faveur de la journée continue dans les écoles. Enfin, lors de la session parlementaire de l'automne 2005, 5 conseillers nationaux issus de différents partis ont déposé une initiative pour la mise en place de structures d'encadrement extrascolaires (notamment d'écoles à horaire continu) dans tout le pays.

La question des écoles à horaire continu a été abordée de manière plus ou moins détaillée dans les médias, qui ont souvent mentionné notre association. Nous pouvons être fiers du travail accompli en 2005. Cependant, améliorer notre présence dans les médias et la politique ne suffit pas. Le nombre d'écoles à horaire continu n'augmente que très lentement. Actuellement, 8 projets dans des écoles publiques ont été réalisés. 8 écoles ont ainsi été ouvertes, qui accueilleront en tout 200 enfants. Bien que les représentants de l'économie, des employeurs et les principaux partis politiques appellent (plus ou moins fort) à la création d'écoles à horaire continu, les progrès sur le terrain se font attendre.

On est en train de réaliser que ce type d'école ne sert pas seulement à concilier vie de famille et vie professionnelle, mais présente également des avantages pédagogiques indéniables. L'étude Pisa, entre autres, a montré l'inégalité des chances face à la formation: l'école se doit d'offrir une alternative aux enfants issus de milieux défavorisés. Malgré tout, les communes et les cantons se reposent trop souvent sur les initiatives de parents et d'enseignants. Nous adressons donc un grand merci à ces équipes engagées qui ont su mettre sur pied des projets. Sans elles et sans eux, nous ne serions jamais arrivés là où nous en sommes aujourd'hui.

L'évolution de ces derniers mois laisse espérer que l'on accordera enfin aux écoles à horaire continu la place qu'elles méritent, non seulement dans les médias, mais aussi sur l'agenda politique. Il faut que les autorités se prononcent clairement en faveur de structures d'accueil scolaire. Mais il faut aussi qu'elles aient la volonté d'accorder les fonds nécessaires pour réaliser ces projets. Les EHC ne sont pas gratuites, mais l'investissement en vaut la peine. Investir dans les EHC, c'est décharger les familles et leur permettre de mieux concilier travail et vie de famille. C'est aussi favoriser une meilleure cohésion sociale.

L'inégalité des chances creuse un fossé dans la société. Chaque pas vers une plus grande égalité des chances contribue à combler ce fossé. Les écoles à journée continue ne représentent peut-être qu'un tout petit morceau de la mosaïque. Mais c'est une mosaïque que l'Association suisse des écoles à horaire continu va s'efforcer de compléter en 2006.

Silvia Schenker, présidente

Rapport Activités

Information - conseil

L'activité principale de l'Association est d'informer les parents sur les EHC publiques existantes et de conseiller les personnes qui souhaitent monter une EHC.

Demandes de renseignements

La majorité des personnes intéressées s'informent sur Internet et découvrent ainsi le site tagesschulen.ch (horairecontinu.ch en français). En moyenne, le bureau reçoit chaque semaine deux appels pour des renseignements. Dans près de la moitié des cas, il s'agit de parents qui recherchent une place dans une EHC. Pour le reste, les demandes de renseignements viennent de groupes de planification, de médias et d'étudiants.

Site web

Le nombre d'accès à notre site web est en augmentation constante. Les informations sur le site sont régulièrement actualisées et développées. Depuis 2005, on note une augmentation des accès sur nos pages francophones (horairecontinu.ch), qui existent depuis l'été 2004. Visiblement, depuis l'arrivée de Mme Norah Lambelet-Krafft la tête du Bureau de Lausanne, la Suisse romande a découvert l'existence du site en français.

	2002	2003	2004	2005
Nombre de visiteurs par jour en moyenne	37	68	120	183
Durée d'une visite en moyenne	2.5	2.5	3.1	1.9
Documents les plus fréquemment consultés (allemand):				
- Carte des EHC en Suisse (tagesschulen.ch/wo.html)	822	2196	3115	3661
- Liens (Tagesschulen.ch/Links.html)	1132	3139	3164	3178
Fichiers les plus fréquemment téléchargés (allemand):				
- Coût et financement des EHC	524	1187	2696	3742
- Les EHC en bref	202	1144	2377	3344
- Liste des adresses des EHC	234	1262	1109	2082
Documents les plus fréquemment téléchargés (français):				
- Ecoles publiques à horaire continu en Suisse (horairecontinu.ch/fan/ou.html)				1368
- Actualités (tagesschulen.ch/fran/news.html)				1125
Fichiers les plus fréquemment téléchargés (français):				
- Etude sur l'accueil extrascolaire en Suisse romande				1824
- Argumentaire				646
- Modèle de budget pour une école à horaire continu				246

Renseignements par téléphone et par courrier

Le nombre de demandes de renseignements par téléphone et par courrier est en baisse. Dans près de la moitié des cas, il s'agit de parents qui recherchent une place dans une EHC pour un enfant scolarisé en école enfantine ou en primaire. Pour le reste, les demandes de renseignements viennent de groupes de planification, de médias et d'étudiants.

Conseil pour les groupes de projet

Le bureau de l'Association prodigue également des conseils à des groupes privés, des équipes d'enseignants et des administrations scolaires. En 2005, l'Association suisse des écoles à horaire continu a participé aux projets suivants:

Canton d'Argovie

Brugg/Windisch

Une motion a été déposée aux parlements de Brugg et Windisch pour l'élaboration d'un projet d'école à journée continue. Le texte a été rédigé à l'initiative du groupe d'initiative IG Tagesschulen Brugg/Windisch, qui s'est également chargé du travail de relations publiques. Le groupe a été conseillé par Röne Gerber. Depuis, les deux communes ont chargé un groupe de travail de mettre en place le projet.

Canton de Berne

Berthoud (Burgdorf)

La direction de l'instruction publique de Berthoud élabore actuellement un projet d'école à horaire continu. Un débat a eu lieu en avril sous la direction de Mme Ursula E. Brunner.

Uetlingen (commune de Wohlen près de Berne)

Les enseignants de l'école d'Uetlingen ont pris contact avec Ursula E. Brunner pour mettre en place une EHC. Mme Brunner a organisé un premier débat, qui a rassemblé tous les décideurs de la commune de Wohlen.

Ecole à horaire continu de Ziegelried

Le 7 décembre, l'assemblée communale de Schüpfen a approuvé à l'unanimité la mise en place, à l'essai pendant trois ans, de l'école à horaire continu de Ziegelried. Le projet, qui sera mis en place pour l'année scolaire 2006/2007, a été lancé à l'initiative de la directrice de l'école, assistée d'Ursula E. Brunner.

Canton de Zurich

Horgen

Une école à horaire continu ouvrira ses portes à Horgen à l'été 2006. La directrice, les enseignants et les parents ont réussi à convaincre la commune de préparer un concept. Markus Mauchle a participé à deux séances du groupe de travail. Le 27 novembre 2005, le concept et le budget ont été approuvés à 69% des voix.

Sternenberg

Le centre scolaire de Sternenberg souhaiterait mettre en place une EHC. Le 30 septembre, Markus Mauchle et la directrice du projet Margrit Stricker ont informé l'assemblée communale du projet. La décision définitive sera prise en mars 2006.

Uster

Markus Mauchle a élaboré un concept de structure à journée continue pour 7 écoles d'Uster en collaboration avec le chef de projet Hans-Martin Binder, de la société Interface, et sur mandat de la commission scolaire d'Uster.

Autres mandats

Avenir Suisse: nouveau guide des écoles à horaire continu

Le think tank politique et économique Avenir Suisse estime que les écoles publiques suisses devraient prendre la forme d'écoles à journée continue. En 2005, il a donc commandé un guide pour la conception et la réalisation d'écoles à horaire continu.

L'Association suisse des écoles à horaire continu participe à la production de ce livre de manière à la fois directe et indirecte. Le responsable du Bureau alémanique, Markus Mauchle, a créé un fichier Excel pour calculer les budgets des EHC facultatives. Norah Lambelet Krafft, responsable du Bureau Romand, s'est chargée de la rédaction de la version française et des traductions. Mme Dorothea Tuggener Lienhard, ancienne présidente de l'Association et actuelle membre du comité, a fait bénéficier le groupe de son expertise. De plus, l'un des deux auteurs de l'ouvrage se trouve être Hans-Martin Binder, qui avait déjà écrit un guide pour l'Association en 2000. Le guide d'Avenir Suisse est disponible en allemand («Das Einmaleins der Tagesschule») et en français («L'école à journée continue»).

Science City

L'EPFZ a prévu de mettre en place une EHC dans les locaux de Science City (EPF Hönggerberg). L'Association se chargera des premières études en collaboration avec la fondation kihz (garderie de l'Université de Zurich et de l'EPFZ). Les chefs de projet de Science City décideront du concept et du financement à l'été 2006.

Relations publiques, réseaux, politique

Soutien d'autres organisations

Parallèlement à Avenir Suisse, la LCH (organisation faïtière des enseignants suisses) s'est également engagée pour la mise en place d'écoles à journée continue.

Le 11 juin, l'Assemblée des délégués a demandé au Comité central de la LCH de s'engager sur le plan politique pour que des écoles à horaire continu soient proposées dans toutes les communes de Suisse. Sur l'invitation du LCH, des représentants de la politique, de l'économie, des syndicats et des administrations se sont rencontrés le 31 août pour une table ronde à Zurich. Markus Mauchle a été invité à faire un exposé sur l'offre concrète d'écoles à horaire continu. Cette réunion a donné lieu aux initiatives parlementaires de 5 conseillers nationaux du PS, de l'UDC, du PRD et du PDC ainsi que des Verts, pour demander la création d'un article constitutionnel. Le but de cet article serait de donner aux cantons le mandat de mettre en place des structures adaptées pour l'accueil des enfants.

Dans un communiqué de presse, l'Association a salué la publication du guide d'Avenir suisse et l'initiative de la LCH.

Magazine Schule und Betreuung

Le magazine Schule und Betreuung est paru 4 fois à 1600 exemplaires en 2005. Chaque édition contenait au moins un article en français.

Assemblées

En 2005, les membres du Comité et les collaborateurs ont cultivé leurs contacts et développé leur réseau en participant aux manifestations suivantes:

24 mai 2005: AG Association des écoles à horaire continu du canton de Thurgovie, Weinfelden
L'Association thurgovienne s'est dissoute lors de cette AG, à laquelle a participé Markus Mauchle.

20 octobre 2005: AG Association des écoles à horaire continu du canton de Lucerne

Le 20 octobre, l'Association lucernoise a organisé sa réunion dans l'école Grenzhof et une visite de l'école a eu lieu à cette occasion. Parmi les 30 visiteurs se trouvaient Christof Zanon, membre du Comité de l'Association suisse des écoles à horaire continu, et Markus Mauchle.

Participations

L'Association suisse des écoles à horaire continu est membre de l'alliance F et de la SVEO (l'union des organisations parentales suisses alémaniques). Elle est également représentée par Markus Mauchle au comité de Pro Familia. Pro Familia a organisé une conférence des présidents, à laquelle Silvia Schenker a participé.

Bureau Romand

Depuis près de 3 ans, l'Association suisse des écoles à horaire continu a étendu son action à la Suisse romande. Le projet est soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. Une première étape a été franchie avec l'étude sur l'accueil extrascolaire en Suisse romande, dont les résultats ont été publiés à l'été 2004. A l'automne de la même année, l'Association a ouvert un bureau à Lausanne, sous la direction de Norah Lambelet Krafft.

Mise en place et élaboration du projet romand

La mise en place du projet romand a demandé un certain travail de réflexion, de re-cherche, de consultations, de préparation des entrevues :

- Recherche d'informations
- Etudes, réflexions, lectures de publications, de documentations etc.
- Recherches sur les lois scolaires
- Identification des autorités compétentes, organismes et associations diverses en charge des écoles et de l'accueil des écoliers
- Consultations de sites Internet
- Consultation de la presse écrite et classements
- Etude sur le développement de l'enfant et les besoins de l'écolier
- Journées de travail et de réflexion avec Mme Chaves, consultante mandatée en 2004 par notre Association pour l'Etude sur l'accueil extrascolaire dans les Can-tons Romands.

Promotion - Visites - Contacts - Rencontres

La principale action du Bureau Romand de l'année 2005 a été de faire connaître son existence en Romandie et de présenter le concept des EHC auprès des autorités et des instances cantonales ou communales chargées de la scolarité et l'accueil extrascolaire.

Canton de Fribourg

Présentation du concept des EHC auprès du chef adjoint du Service de l'enseignement obligatoire en langue française à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport. Le canton est intéressé par la question des EHC mais veut d'abord obtenir une deuxième année d'école enfantine. Il existe quelques structures d'accueil pour écoliers soumises à autorisation et surveillance (ordonnance fédérale 1977).

Canton du Jura

Présentation du concept EHC à l'intention de l'Association des lieux d'accueil de jour de l'enfance dans le canton du Jura.

Canton de Neuchâtel

Présentation du concept des EHC auprès du chef du Service de l'Enseignement obligatoire et son adjoint. En réponse à une motion demandant l'harmonisation des horaires scolaires le Canton a organisé des grilles horaires à l'intention des Directeurs scolaires. Il existe quelques structures d'accueil extrascolaires pour les écoliers soumis à autorisation et à surveillance (Ordonnance fédérale 1977)

Le canton de Neuchâtel a récemment promulgué une loi pour l'harmonisation des heures de cours.

Canton du Valais

Présentation du concept des EHC auprès du chef du Service de l'enseignement du Canton du Valais. Le Canton se concentre actuellement sur l'harmonisation des horaires scolaires. Il existe quelques structures d'accueil pour écoliers soumises à autorisation et surveillance (Ordonnance fédérale 1977) financées par le Canton.

Canton de Vaud

Présentation du concept des EHC auprès du Chef du Service de la Protection de la jeunesse et recherche de collaborations avec son service chargé de l'octroi des autorisations et de surveillance aux lieux d'accueil préscolaires et parascolaires du Canton (Ordonnance fédérale 1977).

Rencontre en vue d'une collaboration avec l'apé Vaud (association des parents d'élèves). Les contacts sont maintenus.

Ville de Genève

Présentation du concept des EHC auprès de la responsable du GIAP (Groupement intercommunal pour l'Accueil parascolaire de la Ville de Genève). Ce service gère et organise une d'offre d'accueil parascolaire complémentaire très développée dans la ville et le canton et financée par les communes depuis de nombreuses années.

Ville de Lausanne

Présentation du concept des EHC auprès du Municipal de Lausanne responsable des écoles, en présence de la Cheffe du Service de la Jeunesse et des loisirs, du chef du Service de la petite enfance, et du Chef de Service de l'enseignement primaire et secondaire de la Ville de Lausanne responsable du secteur des devoirs surveillés.

Visites d'APEMS (accueil pour écoliers en milieu scolaire) organisées par le SJL. Ce service, financé par la commune, est particulièrement novateur et bien organisé.

Commune de Rueyres (Vaud)

Présentation du concept EHC à l'intention de la Municipale des écoles qui avait déjà présenté un projet d'EHC refusé par sa région scolaire mais souhaiterait une nouvelle action de promotion.

Ville d'Yverdon

Présentation du concept des EHC auprès du Municipal des écoles d'Yverdon en présence de directeurs scolaires et de membres de la commission scolaire. Mme Chaves, consultante, a été mandatée pour une étude de faisabilité d'un projet d'EHC. Des contacts ultérieurs sont prévus.

Relations publiques - Travail en réseau

Participation à diverses journées de travail, séminaires et forums :

- Canton de Vaud: forum de politique familiale rassemblant des associations liées à la famille
- COFF Forum de Politique familiale (Commission fédérales des affaires familiales)
- Visite à l'Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg, recherche d'informations

législatives scolaires, entretien avec le responsable du site Internet

- Canton de Vaud: forum sur l'école vaudoise organisée par le DFJ sur l'organisation de la journée de l'écolier (aussi en mars et en mai 2006)
- Ville de Lausanne : journée de réflexion sur les APEMS organisée par le Service de la Jeunesse et des loisirs.

Documentation en français

- Finalisation du travail de correction, rédaction et traduction de divers documents de l'Association «Verein Tagesschulen Schweiz» en français ainsi que pour notre site Internet.
- Finalisation d'un support écrit en français pour une plus grande lisibilité et en complément au site Internet, en vue de distribution aux instances ou aux personnes intéressées.
- Projection d'un dossier de documentation à disposition du public.

Projets en cours

- Commune de Riex: commune du vignoble de la Riviera vaudoise
- Commune de Rolle: projet en cours. Motion déposée au Conseil communal de Rolle.
- Commune de Gland: réflexion en cours. Motion déposée au Conseil communal de cette commune. Des contacts seront pris très prochainement.
- Commune de Vevey: projet au point mort pour l'instant, contacts maintenus.

Action et promotion sur le plan politique

- Contacts et collaboration avec une députée vaudoise socialiste, auteur d'une motion cantonale au Grand Conseil vaudois et des diverses motions communales socialistes déposées dans de nombreuses communes du canton de Vaud.
- Contacts avec des groupes de femmes radicales et libérales vaudoises.

Transferts – Communication avec les médias

- Contacts et interviews avec des journalistes (Migros Magazine, RSR, Femina, etc.).
- Télévision Suisse Romande: Une émission de télévision «Scènes de ménage» a été consacrée en février 2005 à la problématique des horaires scolaires.
- Rédaction d'un article pour le journal «Forum Libéral».

Association

Comité et AG

La liste des membres du comité se trouve en dernière page. En 2005, le comité s'est réuni pour 4 séances et une retraite de 4 heures. L'Assemblée générale a eu lieu le 11 mai à l'Hôtel Victoria à Bâle. A cette occasion que Mme Ursula Marti a été réélue au comité.

Membres

Membres individuels

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Membres au 1 Janvier	20	37	40	124	127	132	113	114
Entrées	20	7	89	12	18	1	14	34
Sorties	3	4	5	9	13	20	13	7
Membres au 31 Déc.	37	40	124	127	132	113	114	141

Comme on peut le constater avec satisfaction, on enregistre un grand nombre d'entrées en 2005. 22 des 35 nouveaux membres sont des anciens membres de l'association des écoles à horaire continu du canton de Thurgovie.

Membres collectifs

Nombre de membres par an

	2001	2002	2003	2004	2005
Association des EHC du canton de Bâle	139	160	160	160	160
Association des EHC du canton de Thurgovie	73	93	93	94	dissoute
Association des EHC bernoises	126	137	119	119	129
Association des EHC lucernoises	130	150	120	150	150

L'Association thurgovienne a été supprimée parce que l'on ne trouvait plus de nouveaux membres pour le comité. De plus, l'Association s'est rendue compte que l'essentiel du travail se faisait dans les groupes d'initiatives locaux, qui s'adressent directement à l'organisation faîtière et n'ont pas recours à l'Association cantonale.

Ecoles à horaire continu ouvertes en 2005

Ecole	Lieu	Classes	Nombre de places
Ecole à horaire continu Möslì	Ostermundigen	Ecole primaire, cycle d'orientation	25
Ecole à horaire continu Pestalozzi	Thoune	1 ^e – 6 ^e primaires	24
Ecole à horaire continu Grenzhof	Luzern	1 ^e – 6 ^e primaires	60
Ecole à horaire continu Unterleberberg	Niederwil SO	Kindergarten, Primarschule	15
Ecole à horaire continu Häuslenen	Häuslenen	Ecole enfantine, école primaire	10
flic flac, Ecole à horaire continu Weinfeld	Weinfeld	1 ^e – 6 ^e primaires	20
Ecole à horaire continu Worb	Worb	Ecole enfantine, école primaire	25
Ecole à horaire continu Rüfenacht	Rüfenacht BE	Ecole enfantine, école primaire	20

Compte annuel 2005

Bilan

Actifs	31.12.2005	31.12.2004	Annexe
<i>Actifs circulants</i>			
Caisse		111	
Compte postal	34 705	52 579	
Banque	140 670	120 287	
Avoir LPP	5 108	5 094	
Débiteur	1 829		
Impôt anticipé	260	351	
Actifs transitoires	35	69	
Total actifs circulants	182 607	178 492	
<i>Valeurs immobilisées</i>			
Matériel de bureau	2 723		
Titres	44 891	42 094	
Total valeurs immobilisées	47 614	42 094	
Total actifs	230 221	220 586	

Passifs	31.12.2005	31.12.2004	
Créanciers	17 531	2 053	
Caisse de compensation AVS	2 826	- 478	
Provisions	108 700	118 700	1)
Passifs transitoires	627	2 020	
<i>Capital propre</i>			
Report du bénéfice	98 290	90 824	
Résultat de l'exercice	2 247	7 466	
Total passifs	230 221	220 586	

Annexe

1) Provisions	Etat fin 04	Compte 2005		Budget 2006	
		Retenue	Etat fin 05	Retenue	Etat fin 06
Projet Suisse Romande	103 700	10 000	93 700	40 000	53 700
Autres projets	15 000		15 000		15 000
Total provisions	118 700		108 700		68 700

Compte de résultat - Dépenses

Dépenses	Budget 2005	Bilan 2005	Budget 2006			Annexe
			Zurich	+ Lausanne	= total	
Frais de personnel	70 384	71 332	71 228	27 593	98 821	
Frais de loyer	8 500	8 033	8 500	2 080	10 580	
Comité: honoraires et frais	8 500	8 734	9 720		9 720	
AG	500	2 269	2 280		2 280	
Total AG comité	9 000	11 003	12 000		12 000	
Aide au financement, soutien de projets	15 000	5 246	5 000	5 000	10 000	
Projet Suisse Romande 2e volet	66 960	42 574		16 400	16 400	2)
Bureau Lausanne oct-déc. 05	12 000	9 441				3)
Matériel de bureau, correspondance, divers	900	1 511	700	300	1 000	
Ports, frais postaux/bancaires	1 500	1 271	1 500	500	2 000	
Téléphone/fax	1 800	1 649	1 800	700	2 500	
Livres/magazines	250	284	250	200	450	
Assurance professionnelle	360	355	360		360	
Ordinateurs, Internet, photocopies, imprimantes	2 600	2 643	1 900	820	2 720	
Frais de bureau et d'administration	7 410	7 714	6 510	2 520	9 030	
Frais association	985	1 035	1 035		1 035	
Imprimés publicitaires		1 410		3 700	3 700	
Production de brochures d'information		124	300	300	600	
Magazine Schule und Betreuung	7 000	7 491	7 000	5 920	12 920	
Traductions		-		3 600	3 600	
Site web		275	1 000		1 000	
Relations avec les médias		817	500		500	
Réunions, frais de déplacement, frais de RP	2 500	1 393	2 500	1 500	4 000	
Total RP/marketing	10 485	12 544	12 335	15 020	27 355	
Autres frais, réserve	1 000	5 401	1 500	1 500	3 000	4)
Total frais	200 739	173 288	117 073	70 113	187 186	

Compte de résultat - Recettes

Recettes	Budget 2005	Bilan 2005	Budget 2006			Annexe
			Zurich	+ Lausanne	= total	
Cotisations des membres	4 500	4 549	4 500		4 500	
Dons	500	830	1 000		1 000	
Subventions Confédération	128 000	130 000	98 000	32 000	130 000	
Total dons et subventions	133 000	135 379	103 500	32 000	135 500	
Vente de documents	500	581	500		500	
Vente de guides	500	1 077	500		500	
Abonnements S&B	500	355	500		500	
Total ventes	1 500	2 013	1 500		1 500	
Conseil / services	4 000	14 267	9 000		9 000	
Projet Suisse Romande (EBG), 2e sous-projet	13 000	8 000				
Prélèvement sur provisions	48 000	10 000		40 000	40 000	1)
Total recettes projets	61 000	18 000		40 000	40 000	
Intérêts reçus et titres	1 200	756	1 200		1 200	
Diverses recettes		2 732				
Bénéfice fonds de placement		2 388				
Total autres recettes	1 200	5 876	1 200		1 200	
Recettes	200 700	175 535	115 200	72 000	187 200	
Résultat	- 39	2 247	- 1 873	1 887	14	

Annexe au Compte de résultat

2) Projet Ecoles à horaire continu pour la Suisse romande 2e volet
Les dépenses ont été inférieures à celles budgétées car toutes les composantes du projet n'ont pas pu être terminées en 2005 16'400 CHF ont donc été réservés à cet effet sur le budget 2006

3) Bureau Lausanne octobre - décembre 05	Dépenses 2005
Salaires	7 908
Assurances sociales	138
Bureaux et infrastructures	586
Frais de téléphone	91
Matériel de bureau	569
Frais de déplacement	150
Total	9 441

4) Autres frais	Dépenses 2005
Versement cotisations aux caisses de compensation AVS pour indemnisation du comité et des projets	5 401

Fortune des anciennes associations cantonales

Parallèlement à sa propre comptabilité, l'Association gère les trois fonds que l'Association cantonale de Zurich, de Thurgovie et d'Argovie ont laissés après leur dissolution, Cet argent sert à financer des projets d'EHC dans les cantons en question.

Fonds du canton d'Argovie

La fortune est de CHF 6'907.- au 31. décembre 2005.

Fonds du canton de Thurgovie

Le fonds a augmenté en 2005. Au 31 décembre 2005, la fortune est de CHF 2'861.-

Fonds du canton de Zurich

En 2004, le fonds Ecole à horaire continu du canton de Zurich a subventionné à hauteur de 2000 francs la campagne pour l'initiative «Kinderbetreuung konkret» de la ville de Zurich. Lors de la votation populaire, le contre-projet à l'initiative a été accepté avec 67.5% des voix. La moitié des frais de consultation pour le centre scolaire de Sternenberg ont été pris en charge, à savoir 640 CHF. Le fonds se monte à CHF 17'680.- au 31 décembre 2005.

Comité

Silvia Schenker (Présidente)
St. Johannis-Parkweg 11
4056 Basel
Tel. 061 382 43 27
info@silviaschenker.ch

Alfred Sommer (Vice-président)
Hauptstrasse 130
4417 Ziefen
Tel. 061 931 45 71
akm_sommer@bluewin.ch

Irène Harnischberg Schittenhelm
Eisengasse 70 A
3065 Bolligen
Tel. 031 922 26 01
schittenberg@bluewin.ch

Sandra Hofmann-Saccani
Wasserfuristr. 1
8542 Wiesendangen
Tel. 052 337 06 00
shs@swissonline.ch

Geertje Kamminga Erni
Bernrainstrasse 12
8556 Wigoltingen
Tel 052 763 33 97
erni.kamminga@bluewin.ch

Ursula Marti
Tannenweg 12 a
3012 Bern
031 305 55 66
ursula.marti@wortreich-gmbh.ch

Dorothea Tuggener Lienhard
Im Lot 2
8610 Uster
Tel. 044 941 88 82
dorothea.tuggener@phzh.ch

Christof Zanon
Chalet Daheim
6382 Büren NW
Tel. 041 611 14 11
chris@zanon.ch

Membres collectifs

Verein für Tagesschulen in Basel
Postfach 172
4001 Basel
Tel. 079 401 52 13
basel@tagesschulen.ch

Verein Berner Tagesschulen
Postfach 8618
3001 Bern
Tel. 031 331 09 10
bern@tagesschulen.ch

Verein Tagesschulen für den Kanton Luzern
Felicitas Zopfi-Gassner
Steinhofstrasse 63b
6005 Luzern
041 240 13 66
fzopfi@tiscalinet.ch

Bureaus

Association des écoles à horaire continu
Norah Lambelet Krafft
av. de Rumine 2
1005 Lausanne
Tel. 078 891 95 96
suisseromande@horairecontinu.ch

Fachstelle Verein Tagesschulen Schweiz
Markus Mauchle
Rötelstrasse 11
Postfach
8042 Zürich
Tel. 044 361 42 88
fachstelle@tagesschulen.ch